NOVEMBRE 2020 - N°18

NOISEAU mag'

2020

UNE RENTRÉE PAS COMME LES AUTRES

MIEUX VIVRE ENSEMBLE /p.4

NOTRE CADRE DE VIE /p.24

FINANCES – ENTREPRISES /p.28

LES ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL /p.32

Nouveau
le cahier central

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS NOISÉENNES p.18/23

Noiseau

Sommaire

Mieux vivre ensemble 4

Gestion de crise par le CCAS 4
Collecte de sang à Noiseau 5
Bilan du Téléthon 2019 5
Mutuelle communale 6
Santé publique 7
Activités du CCAS 8
Petite enfance 9
L'été 2020 au CCAS 10
Stationnement à Noiseau 11
L'été au Centre de Loisirs 12
Facebook du Centre de Loisirs 13
La semaine bleue des seniors 14
Séjour des seniors 15
Rentrée scolaire 2020 16
Restauration scolaire 16
Le Conseil Municipal des Jeunes 17

Le cahier des Associations 18

Football 18
Tennis et Tennis de table 19
Atelier 10bis 20
Atelier créativité 20
Exposition « Automnale 2020 » 21
Conservatoire de musique 22
Don d'un orgue 23

Notre cadre de vie 24

Agrandissement du cimetière 24
Projet de prison à Noiseau 25
Entretien de la commune 26
Construction de courts de Tennis couverts 27

Finances - Entreprises 28

Retour sur une année très spéciale 28
Bilan de la 1ère période de confinement 29
Investissement dans les écoles 30
Une Psychopraticienne à Noiseau 30
Club des Entrepreneurs de Noiseau 31
Association Entrepren'Elles 31

Les Elus au Conseil municipal 32-33

Tribunes 34

Etat civil 35

Edito

CHÈRES NOISÉENNES, CHERS NOISÉENS,

L'année 2020 est sur le point de se terminer et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle fut particulièrement difficile. Pour l'équipe « *Unis pour Noiseau* » elle avait pourtant commencé sous les meilleurs auspices. Après nous avoir réservé un chaleureux accueil lors de nos actions de porte à porte durant les mois de janvier et février, c'est avec une majorité exceptionnelle de plus de 62% des voix que vous nous avez accordé votre confiance lors des élections municipales du 15 mars dernier.

Nous aurions aimé partager avec vous cette victoire, mais dès le 16 mars le Président de la République mettait en place des mesures de restrictions pour lutter contre la pandémie liée à la COVID-19.

Immédiatement, nous nous sommes mis en ordre de bataille en créant une cellule de crise à la Mairie qui a été opérationnelle jusqu'au déconfinement pour vous aider et apporter le soutien nécessaire aux personnes les plus fragiles. Je tiens particulièrement à remercier les élus mais surtout le personnel municipal qui a répondu présent pour soutenir l'ensemble des Noiséens qui nous ont sollicités.
Mais cette pandémie est loin d'être éradiquée, nous sommes entrés depuis le 30 octobre dans un nouvel épisode de confinement qu'il convient de respecter.

J'ai une pensée pour tous nos commerçants, entrepreneurs qui se retrouvent en difficulté de trésorerie mais aussi à toutes nos associations qui, pour survivre, ont encore plus besoin de votre soutien. Le monde associatif est une composante indissociable de notre Commune et même si, aujourd'hui, nous ne pouvons pratiquer notre activité il est indispensable que le jour où tout sera rentré dans l'ordre, elles soient encore présentes pour nous accueillir. A cet effet et malgré des restrictions budgétaires importantes, j'ai décidé de conserver les aides financières attribuées par la Commune au même niveau pour les années 2020 et 2021.

Comment ne pas vous parler du projet de prison de l'Etat, épée de Damoclès sur notre Commune depuis déjà 3 ans. Après plus d'un an et demi de silence, un changement de Ministre (et donc de ses collaborateurs), j'ai été reçu avec notre Députée à la chancellerie le 5 octobre dernier. Les nouveaux arrivants ont découvert le dossier et ne peuvent s'engager aujourd'hui. Rien n'est donc décidé, « *nous sommes en amont des pré-études* » nous ont-ils indiqué. J'ai pu affirmer à nouveau ma totale opposition et celle des habitants de la Ville à ce projet. Le cabinet du Ministre a pris l'engagement de nous donner tous les 3 mois un état de la situation qu'il y ait de la matière ou pas.

Dans l'attente d'une évolution qui ne peut être que l'abandon du projet, je reste méfiant, vigilant et compte sur votre mobilisation en cas de nécessité.

Pour terminer, à nouveau mandat, nouvelle organisation, c'est notamment le cas en ce qui concerne le service communication du Cabinet du Maire. Après le lancement de nouvelles pages Facebook (Ville de Noiseau, Centre de Loisirs) visant à vous donner plus d'informations, vous avez entre les mains aujourd'hui le Noiseau Mag' « *nouvelle formule* ». Plus moderne, plus dynamique, plus facile à lire, j'espère que cette nouvelle présentation vous séduira.

Malgré le contexte à bien des égards compliqué et anxiogène, je vous souhaite une bonne fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous

Mieux vivre ensemble

RETOUR SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE PAR LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Dès la 1ère semaine de confinement imposée par l'État mi-mars, la Municipalité a décidé de mettre en place un dispositif d'aide et de soutien aux seniors de la Commune, aux personnes isolées, ou en situation de handicap.

Au total, **275 personnes** ont été répertoriées par le CCAS, puis contactées par les services administratifs de la Ville dès le 17 mars pour les soutenir durant cette période et recueillir leurs éventuels besoins.

Selon le souhait des personnes les plus fragiles ou isolées, un lien a été instauré par un appel quotidien ou hebdomadaire afin de rompre l'isolement et, pour les services de la Commune, s'assurer qu'elles ne manquaient de rien.

Parallèlement, un service de livraison de courses a été mis en place pour ces personnes lorsqu'elles ne pouvaient se déplacer.

Le personnel du CCAS s'est occupé de prendre les commandes de produits de première nécessité, la livraison était effectuée par des agents d'animation et des agents des services techniques de la ville.

AU TOTAL,
CE SONT 28 PERSONNES QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE CE SERVICE ENTRE LE 26 MARS ET LE 29 MAI 2020.

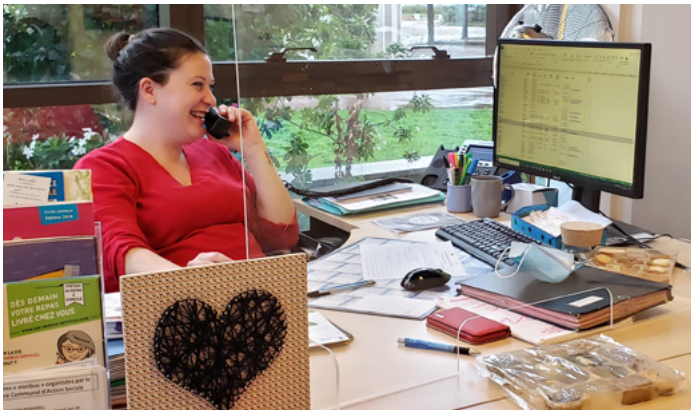

COLLECTE DE SANG À NOISEAU

Une collecte de sang est organisée à Noiseau, salle Sadi Carnot (3B rue Sadi Carnot, à côté du magasin Halle O Discount),

Samedi 28 novembre 2020 de 9h30 à 13h30.

VOUS SOUHAITEZ DONNER VOTRE SANG ?

N'oubliez pas de réserver votre créneau de rendez-vous sur internet, en vous rendant sur le site de l'Etablissement Français du Sang :

https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

BILAN TÉLÉTHON 2019

NOISEAU, BON ÉLÈVE DU VAL-DE-MARNE

L'AFM Téléthon du Val-de-Marne a communiqué fin septembre les chiffres des dons collectés lors de l'édition 2019 du Téléthon.

Noiseau fait figure d'excellent élève avec un total supérieur à la moyenne du Département.

- Chiffre du Téléthon 2019 National : 87 026 262 €
- Chiffre 2019 du Val-de-Marne : 1 378 454 € (soit 0,99 €/habitant)
- Chiffre du Téléthon 2019 à Noiseau : 9 630,65 € (soit 2,05 €/habitant)

Communiqué d'AFM Téléthon :

« Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce Téléthon 2019, et nous leur donnons rendez-vous pour le prochain Téléthon des 4 et 5 décembre 2020. »

La crise sanitaire empêchera très probablement l'organisation de manifestations lors de cette prochaine édition du Téléthon. Chacun pourra malgré tout se mobiliser en effectuant son don par téléphone en contactant le 3637 ou sur internet **www.don.telethon.fr**

DE NOUVEAUX SERVICES À LA MUTUELLE COMMUNALE

La Mutuelle Communale de Noiseau a été mise en place en 2017 pour permettre à la population d'accéder à une couverture santé complète.

Elle a déjà séduit de nombreux Noiséens, grâce à des tarifs négociés entre la Municipalité et l'association Mut'Com pour des prestations allant de 15% à 30% en dessous des tarifs habituels. La Mutuelle Communale évolue et vous propose à partir de cette année de nouveaux services à des prix négociés pour améliorer votre pouvoir d'achat.

Aujourd'hui en matière de couverture santé, la Mutuelle Communale propose 5 niveaux de garantie : une garantie hospitalisation et 4 garanties Essentielle à 100, 150, 180 et 220% de la base de remboursement de la Sécurité Sociale (voir tableau ci-dessous). Vous pourrez constater que les tarifs proposés à l'heure actuelle n'ont pas augmenté depuis 3 ans, certains tarifs ont même diminué.

De plus, le fait d'être adhérent de la Mutuelle Communale de Noiseau donne droit à :

- **la téléconsultation (7j/7 et 24h/24)** qui est prise en charge par la mutuelle pour tous les niveaux de garanties,
- **la plate-forme de vie sociale** qui est adaptée pour vous accompagner dans vos préoccupations de la vie quotidienne (vie de famille, conciliation vie famille/vie professionnelle, santé et bien-être).

COMPARATIF DES TARIFS ENTRE 2017 ET 2020

Composition de la Famille	HOSPI		ESSENTIELLE 100		ESSENTIELLE 150		ESSENTIELLE 180		ESSENTIELLE 220	
	2017	2020	2017	2020	2017	2020	2017	2020	2017	2020
Célibataire 22 ans	10,70€	10,43€	24,25€	22,30€	33,35€	32,81€	37,55€	38,17€	41,45€	41,51€
Couple 30 ans +1 enfant	34,35€	34,86€	71,45€	65,59€	101,15€	98,99€	114,35€	115,29€	126,65€	125,99€
Couple 42 ans + 2 enfants	41,45€	41,91€	103,65€	97,15€	147,25€	147,61€	166,45€	171,87€	185,05€	187,37€
Célibataire 65 ans	28,30€	27,87€	59,05€	55,62€	82,55€	83,14€	92,85€	96,63€	103,05€	105,28€
Célibataire 80 ans	61,00€	58,78€	90,35€	82,30€	132,05€	128,70€	150,55€	150,96€	168,55€	165,67€

QUELQUES EXEMPLES DE TARIFICATION EN 2020

Composition de la Famille	HOSPI	ESSENTIELLE 100	ESSENTIELLE 150	ESSENTIELLE 180	ESSENTIELLE 220
Couple 26 ans	24,35€	44,45€	66,85€	77,63€	84,47€
Célibataire 40 ans	16,35€	33,85€	50,66€	58,89€	64,12€
Couple 45 ans + 3 enfants	43,75€	99,81€	151,91€	176,99€	193,03€
Couple 49 ans	34,73€	83,07€	125,73€	146,65€	159,83€
Célibataire 57 ans	21,96€	52,77€	78,80€	91,72€	99,82€
Couple 60 ans	45,97€	105,33€	158,39€	184,51€	201,55€
Couple 68 ans	61,27€	114,95€	176,59€	206,37€	225,57€
Couple 75 ans	87,21€	126,41€	196,29€	229,73€	251,79€
Couple 88 ans	134,93€	188,13€	296,07€	347,75€	382,17€

La Mutuelle Communale vous propose des nouveautés avec abonnement supplémentaire.

- **la Téléphonie et Téléassistance Mobile** sociale et solidaire (offres dédiées à partir de 55 ans). Pour 14€ par mois (abonnement sur 24 mois), vous pouvez bénéficier d'un forfait mobile avec appels / SMS / MMS illimités, 20Go pour Internet sur le réseau Orange ;
- **la Conciergerie 24h/24** pour rompre l'isolement et rendre les services essentiels accessibles à tous ;
- **le Contrat habitation mutualisé** pour bénéficier des garanties essentielles (3 formules de garantie proposées) afin d'être bien protégé en cas de sinistre ;
- **la Garantie obsèques** pour organiser et financer les obsèques à l'avance, avec des prix négociés.

Pour choisir la formule santé et les services qui correspondent à vos besoins, contactez Monsieur Jean-Paul LUNEL :
CABINET LUNEL
01 69 83 33 30 ou 06 38 59 34 95
Mail : cabinetlunel@hotmail.fr

LA SANTÉ PUBLIQUE, PARLONS-EN !

Un arrêté municipal règlemente la vente de protoxyde d'azote.

Depuis le 25 juin 2020, par arrêté municipal n° PM-2020-03P, Noiseau fait partie des villes pionnières en Ile-de-France à règlementer la vente, la distribution, l'usage et le dépôt sur la voie publique des cartouches de protoxyde d'azote.

Pour mémoire, le protoxyde d'azote se trouve principalement dans les cartouches de gaz utilisées en cuisine. Produit en vente libre il est généralement d'accès simple y compris aux mineurs.

Ce produit, détourné par certains consommateurs, peut être inhalé, avec des effets dévastateurs sur leur santé. Euphorisant et désinhibant, les consommateurs s'exposent à ne plus être conscients de leurs actes.

Ils peuvent subir un manque d'oxygène pouvant entraîner une perte de connaissance, perte des réflexes, troubles cardiaques, perte de mémoire, jusqu'à la mort dans certains cas.

Salubrité publique

Sujet régulièrement pris en exemple lorsque la propreté de la Ville est évoquée, les déjections canines peuvent rapidement devenir un sujet de santé publique.

Beaucoup d'efforts sont chaque année entrepris par la Municipalité, en nettoyage des trottoirs mais également en mise à disposition en plusieurs endroits de la Commune de sacs à excréments.

Rappel de la règle générale :

« Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe. »

LE CIVISME ET LE BON SENS SONT SOUVENT LA CLÉ DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE.

Poubelles oubliées – déchets abandonnés.

Les poubelles, qu'il s'agisse des déchets ménagers, des déchets recyclables, du verre, des végétaux ou encore des encombrants, doivent être placés sur les trottoirs **uniquement** la veille au soir du passage des camions de collecte, et rentrées au plus tard le soir du ramassage.

Outre l'amende que les forces de l'ordre sont autorisées à appliquer en cas d'oubli, le spectacle laissé par la présence des conteneurs est plus que discutable.

De plus, rentrer ses poubelles évite d'engager sa responsabilité en cas de dommages causés par leur empiètement sur la voie publique.

DES ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le CCAS adapte ses activités à la crise sanitaire que traverse actuellement notre pays. Créer ou recréer un réseau relationnel ou occupationnel est en effet primordial pour permettre aux seniors, familles et personnes isolées de maintenir le lien social.

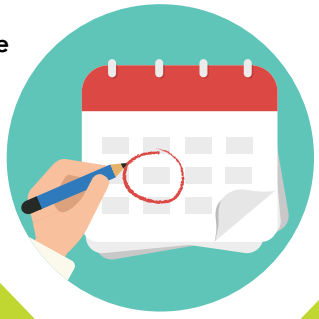

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire du pays et des mesures imposées par le Gouvernement, certaines activités pourront être déplacées voire annulées.

Toute l'année

- **LES VENTES ÉPI DE SON**

(Vente de produits neufs, de marque, à petits prix : jouets, vêtements, cosmétiques, produits d'hygiène, d'entretien… selon arrivage).
Tous les jeudis qui précèdent les vacances scolaires de 13h à 17h, au Foyer des anciens.

- **« LES ATELIERS »** cuisine, création manuelle, …

Les 23 et 30 novembre puis le 7 décembre.
Au Foyer des anciens / sur inscription.

- **CONFÉRENCES EN LIGNE « HAPPY VISIO »**

Différentes thématiques, conférences animées par des experts métier.
Les 08, 14 et 18 décembre.
Gratuit / sur inscription.

- **ACCOMPAGNEMENT EN MINIBUS**

(départ et retour à son domicile)
1 mercredi sur 2 au marché de Sucy-en-Brie,
un lundi dans le mois à Pince-Vent.
2€/personne / sur inscription

- **JEUX** *de cartes, Rummikub, Scrabble*

Les mardis après-midi. Gratuit / sur inscription.

Temps forts à retenir

- **LES SORTIES À LA DEMI-JOURNÉE**

Bowling le 18 novembre.

Visite guidée des serres d'Orchidées le 25 novembre.

/ sur inscription.

- **LES ATELIERS DU PRIF**

(Prévention retraite Ile-de-France)

« Bien dans son assiette »
6 séances de janvier à mars.

« Bien sur internet »
10 séances de mars à avril.

Gratuit / sur inscription.

- **DISTRIBUTION DE COLIS DE FIN D'ANNÉE AUX SENIORS**

(+ de 70 ans)

Samedi 5 décembre de 10h à 12h à la Mairie

/ sur inscription.

POUR CETTE FIN DE TRIMESTRE, VOUS POURREZ RETROUVER TOUTE LA PROGRAMMATION DÉTAILLÉE AU CCAS, SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE, FACEBOOK OU INSTAGRAM « CCAS NOISEAU ».

PETITE ENFANCE

RÉOUVERTURE du Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Après plusieurs semaines de fermeture pendant la période de confinement, toutes les assistantes maternelles (AMA) ainsi que les enfants ont pu retrouver le chemin du RAM dès le lundi 7 septembre.

L'accueil des AMA et des enfants se fait dans les locaux du RAM, derrière l'école maternelle, **les lundis, mercredis, jeudis et vendredis matin. Le mardi matin,** les AMA et les enfants se retrouvent, au gymnase, en activités motrices dans la salle du Dojo.

Toutes ces animations en direction des accueils individuels sont réalisées en tenant compte des gestes barrières.

LA HALTE-JEUX

La halte-jeux a ouvert ses portes fin septembre aux enfants de plus de 12 mois qui marchent seuls.

Les enfants et leurs parents sont accueillis dans les locaux du RAM les mardis matin de 9h à 11h.

Une période d'adaptation, en collaboration avec l'un des parents, est nécessaire pour que l'enfant s'habitue aux locaux et aux professionnelles qui le prendront en charge.

Des places sont encore disponibles !

Renseignements auprès de la coordinatrice Petite Enfance :

Mme BAZILE
Fixe : 01 56 74 15 73
Port. : 06 34 52 54 21

RÉFECTION COMPLÈTE DE LA TERRASSE EXTÉRIEURE DE LA CRÈCHE

Le personnel de la crèche et les enfants ont pu découvrir lors de la réouverture du bâtiment début septembre **une terrasse extérieure entièrement refaite au cours de l'été.**

Le personnel de la crèche peut à présent proposer aux enfants des activités motrices en extérieur, en toute sécurité. Il peut également faire profiter les plus petits de ce nouvel environnement dans un confort optimal.

C'est une nouvelle source de découverte des sens pour eux, les enfants adorent s'y retrouver pieds nus.

A NOTER également l'installation d'une nouvelle structure de jeux dans l'espace central réservé aux « moyens » ainsi que l'installation d'un nouveau dortoir.

UN ÉTÉ 2020 PERTURBÉ MAIS ACTIF !

C.C.A.S.

LOISIRS PROD À PONTAULT-COMBAULT

Une douzaine de collégiens ont passé en juillet une journée à LOISIRS PROD à Pontault-Combault avec le défi aventure et l'accrobranche, le tout agrémenté d'un pique-nique le midi.

UNE JOURNÉE FAMILLE À BABYLAND

En partenariat avec l'épicerie solidaire de Sucy-en-Brie / Ormesson-sur-Marne / Noiseau (l'Epi de SON), une dizaine de familles se sont rendues au Parc Babyland (à Saint-Pierre-du-Perray) pour une journée dédiée aux plus petits.

Sortie Collégiens

Journée Babyland

Après la première période de confinement, les activités ont pu reprendre cet été en respectant les gestes barrières : Distanciation sociale et port du masque notamment.

Plusieurs sorties ont été organisées par le CCAS de la Ville, pour les jeunes, les familles et les seniors.

Sortie Famille

UNE JOURNÉE AU PARC CHICHOUNE

C'est à vélo, en empruntant les chemins forestiers qui séparent Noiseau de Lésigny, que plusieurs sorties regroupant parents et enfants, se sont déroulées au Parc Chichoune. Au programme : accrobranche et pique-nique… Le minibus de la Commune a également été utilisé pour l'occasion afin d'accompagner les plus jeunes qui ne pouvaient pas faire le trajet à vélo.

LE STATIONNEMENT À NOISEAU, UNE GRANDE HISTOIRE !

CE N'EST UNE SURPRISE POUR PERSONNE, LE STATIONNEMENT À NOISEAU EST UN VRAI SUJET SENSIBLE.

Augmentation du nombre de véhicules par foyer, utilisation des garages et sous-sols pour autre chose que le stationnement de sa ou de ses voitures, véhicules ventouses… autant de causes qui compliquent la situation.

Pourtant, avec un peu de civisme, et beaucoup de bon sens, la situation pourrait grandement s'améliorer.

RAPPELONS QUELQUES RÈGLES GÉNÉRALES :

• Occupation de l'espace public

La Police Pluricommunale Ormesson / Noiseau recense depuis quelques temps de nombreux appels de riverains concernant notamment la présence d'objets sur la voie publique empêchant une circulation normale des piétons, mais également parfois des véhicules et leur stationnement.

Il est rappelé que, outre la pollution visuelle de ce type d'éléments (poubelles, planches, meubles parfois…), cette pratique constitue une infraction au sens du code de la voirie routière pouvant être sanctionnée de 1 500€ d'amende.

Toute occupation de la voie publique par un tiers doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès des services techniques de la Commune.

Un règlement de voirie est en vigueur à Noiseau depuis 2019. Il est consultable sur le site de la Ville (déménagement, dépôt de benne, terrasse…).

• Stationnement sur la voie publique

De vieilles pratiques perdurent sur la privatisation des places de stationnement au droit des habitations. Beaucoup de différends ont vu le jour sur de prétendues appartenances en matière de voirie.

Les sources du stationnement trouvent leur origine dans le livre IV de la partie réglementaire du code de la route, applicable sur l'ensemble du territoire, son domaine n'appartient nullement aux particuliers. **En aucune manière, un résident ne peut s'opposer au stationnement d'un usager de la route sur la voie publique, quel que soit l'endroit où il réside.**

• Stationnement longue durée / Voitures ventouses

À Noiseau, ce sont près de 100 véhicules qui sont évacués chaque année pour durée trop élevée de stationnement sans mouvement.

À partir du constat réalisé par les policiers, une période de huit jours est suffisante pour décider de l'enlèvement d'un véhicule qui n'a pas été déplacé.

Rappelons les termes de la Loi et notamment l'article R417-12 :
« Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police. »

UN ÉTÉ « PARTICULIER » AU CENTRE DE LOISIRS

L'ÉTÉ 2020 AU CENTRE DE LOISIRS RESTERA COMME LE SOUVENIR D'UNE ANNÉE PARTICULIÈRE, rythmée par les protocoles stricts imposés par la crise sanitaire toujours en cours.

L'équipe d'animation a dû s'adapter afin de proposer aux enfants des vacances aussi plaisantes et reposantes que ludiques.

PAGE FACEBOOK

« Centre de Loisirs »

NOUVEAU

Dans une volonté de transparence et d'amélioration de la Communication, notamment à destination des parents, la Municipalité a créé la page Facebook officielle du Centre de Loisirs.

Pour ne plus passer à côté des informations importantes, ou tout simplement pour profiter des articles concernant les activités qui y sont proposées, n'hésitez pas à vous « **abonner** » et à « **aimer** » la page.

POUR VOUS Y RENDRE, RIEN DE PLUS SIMPLE !
Il suffit d'écrire « **@CDLNoiseau** » dans la barre de recherche Facebook.

La ferme itinérante TILIGOLO s'est déplacée dans la cour du Centre Christine Polat afin de proposer un spectacle culturel et pédagogique dont les bébés animaux ont été les vedettes.

Composée d'animaux divers ; canards, lapins, oies, chèvres, moutons, porcelets, poules, coqs..., les enfants ont pu les côtoyer de près, donner le biberon aux bébés ou encore traire une chèvre, et assister à divers ateliers !

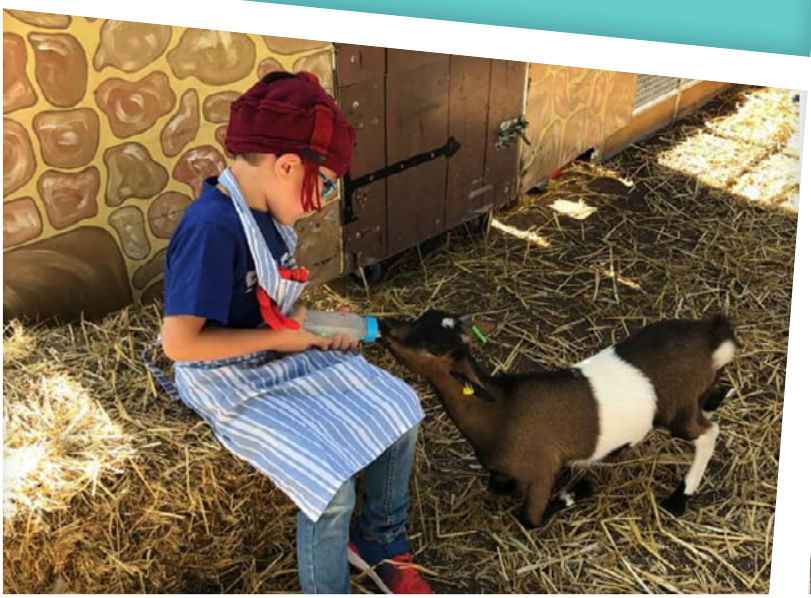

Les petits Noiséens ont pu également se rendre à vélo au centre équestre « Les Bagaudes » à Marolles-en-Brie ; profiter de la forêt de Notre-Dame pour y construire des cabanes ; se rendre au Parc des Sports et du Morbras à Sucy-en-Brie pour profiter de grands espaces et de jeux de plein air ...

... s'initier aux techniques du journalisme ou bien encore participer à une enquête policière géante dans toute la Ville !

L'été s'est clôturé au Centre de Loisirs par une grande fête sur le thème de Tahiti.

SEMAINE BLEUE 2020

Dans le contexte actuel, la Semaine Bleue a dû être réadaptée, tout en maintenant un maximum d'activités prévues.

> **La Semaine Bleue** constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle.

Ainsi, les participants ont pu se réunir autour d'une **dictée autocorrigée, d'un atelier culinaire « apéritif dînatoire », d'un atelier poterie**, le tout dans le respect des règles sanitaires avec un maximum de 10 personnes.

Parmi les sorties, les seniors se sont rendus dans l'Oise, **à Chaalis pour visiter le Château Musée de Nélie Jacquemard André ainsi que les vestiges de l'abbaye, son parc et sa roseraie avec déjeuner dans un restaurant sur place.**

La semaine s'est achevée par une **conférence présentant les ateliers** organisés par le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France).

Visite organisée au Fort de Sucy-en-Brie

Randonnée en forêt et le long de la coulée verte à Villecresnes

A la découverte de la Presqu'île de Giens

Du 18 au 25 septembre, 41 seniors de la Commune sont allés à la découverte de la Presqu'île de Giens, située au sud de la Ville de Hyères. Ils étaient logés à l'hôtel Belambra « *Les Criques* ».

Havre de paix classé dans une végétation méditerranéenne préservée, au sein d'un parc naturel de 34 hectares, entouré de criques splendides à l'eau turquoise, le lieu fut très apprécié par le groupe de vacanciers noiséens qui a pu profiter de belles balades le long du littoral, y compris de baignades pour les plus courageux, grâce à une météo propice.

Des excursions ont été proposées comme la visite guidée de la Ville moyenâgeuse de Hyères-les-Palmiers, une journée à Port Grimaud avec promenade en « coche d'eau » (chaland utilisé pour les promenades fluviales) suivie d'une visite de Saint-Tropez.

Une croisière fut également organisée afin de se rendre sur l'Île de Porquerolles.

Un séjour apprécié de tous, où une bonne cohésion de groupe et un esprit d'entraide et de solidarité ont permis, même aux personnes ayant des difficultés à se déplacer, de pouvoir participer à toutes les sorties proposées.

PATIENCE ! **Le CCAS vous tiendra prochainement informés de la destination du prochain séjour.**

EN CETTE RENTRÉE 2020, NOISEAU COMPTE :

- **150** élèves à l'école maternelle Albert Camus
- **259** élèves à l'école élémentaire Jean Jaurès

RENTRÉE SCOLAIRE 2020

Le 1er septembre dernier, les enfants de Noiseau ont pu reprendre le chemin de l'école après une période très particulière pour eux aussi.

La traditionnelle remise de sacs de rentrée à tous les élèves d'élémentaire a été adaptée aux circonstances, mais il n'était pas question pour la Municipalité de déroger à cette tradition noiséenne. Elle s'est déroulée quelques jours avant, auprès du service éducation en Mairie. Comme chaque année, les enfants ont pu se voir remettre des fournitures scolaires adaptées aux besoins de chaque niveau de classe ainsi qu'un sac en tissu réutilisable.

Bienvenue à Madame Sandrine CLEMENT, nouvelle Directrice de l'école Jean Jaurès depuis la rentrée.

Madame CLEMENT connaît bien la fonction de direction pour l'avoir exercée à Créteil dans une école maternelle. Elle est également enseignante au sein de l'école Jean Jaurès.

RESTAURATION SCOLAIRE

Comme tous les ans, les élus du Conseil Municipal aux Affaires Scolaires et à la Jeunesse ont effectué à la rentrée une série de contrôles sur la qualité des produits servis aux enfants de la Commune à la cantine.

Une dégustation a eu lieu courant septembre, pendant le service avec les enfants, et un déplacement à la cuisine centrale du Territoire GPSEA, à Alfortville. Cette deuxième visite effectuée en compagnie du Coordinateur Jeunesse de la Ville, avait pour but de faire découvrir les installations de GPSEA aux nouveaux élus du Conseil Municipal.

Pour mémoire, comme évoqué dans le n°17 de Noiseau Mag', la Municipalité de Noiseau a opté pour la fourniture des repas aux écoles de la Commune par la cuisine centrale du Territoire GPSEA en novembre 2019 afin de répondre aux exigences de la Loi EGalim qui entrait en vigueur le 1er janvier 2020. La cuisine municipale n'ayant pas la capacité de se mettre aux normes imposées.

Ces contrôles ont permis de valider la qualité des mets proposés aux enfants, en conformité avec les attentes

de la Ville. Les nouvelles règles imposées par EGalim sont bien respectées, les menus sont conçus par une diététicienne du site dans le respect des recommandations du Groupe d'études des marchés en restauration collective et nutrition (GEMRCN) et de l'Arrêté du 30 septembre 2011, relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire.

La « Commission Menus », constituée des directrices d'établissement, des parents délégués, des responsables de services et des élus devait se réunir, à l'invitation de la Municipalité, le 5 novembre dans le restaurant scolaire pour une dégustation du repas du jour. Ce rendez-vous sera reprogrammé ultérieurement.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 8 octobre dernier, les représentants du Conseil Municipal des Jeunes ont pu se retrouver pour la première commission de l'année scolaire.

Elle avait pour objectifs :

• une mise au point sur **l'organisation de l'équipe en place** (titulaires et suppléants) après les départs des CM2 vers le Collège,

• la mise en place d'un **calendrier avec dates des prochaines commissions** afin de travailler sur deux thèmes principaux :

- La sécurisation des mobilités à l'extérieur des écoles
- L'amélioration du cadre de vie des écoles

Sans oublier un thème commun aux deux sujets : l'Environnement et le Développement Durable.

Au cours de cette première commission, deux membres du CMJ ont été élus représentants : **Laure Debouzy et Djémy Marcel.**

Ils ont immédiatement pu entrer en action, notamment le 16 octobre dernier, au cours d'une visioconférence avec notre Députée, Maud Petit, entourés des élus Karine ROUSSEL (Adjointe aux Affaires Scolaires & Restauration) et Kevin SEDENT (Conseiller Municipal Délégué à la Jeunesse).

Il s'agissait pour Maud Petit d'échanger et de recueillir les témoignages des enfants dans le cadre d'une commission d'enquête parlementaire « *pour mesurer et prévoir les effets de la crise de la Covid-19 sur la jeunesse* ».

ACTUALITÉ SPORT

- *Football*
- *ABS /Kick Boxing*
- *Tennis*
- *Tennis de table*

FOOTBALL

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

kysdie@gmail.com

Le plaisir de rechausser les crampons

Après deux mois d'arrêt, le football a pu reprendre ses droits à Noiseau fin juin avec le retour sur le terrain des enfants. Football adapté, puisque sans contact et par groupe de 10, avec un protocole drastique, mais le plaisir des enfants de se retrouver sur le rectangle vert était intact.

Malgré le contexte particulier et les nouvelles mesures sanitaires prises, la section Foot de Noiseau fera tout pour continuer à offrir aux jeunes comme aux adultes le plaisir de se retrouver sur le terrain dès que la situation le permettra.

ABS / KICK BOXING

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

kickboxingnoiseau@gmail.com

ABS (À Bout de Souffle) Kick Boxing Noiseau

À L'AVENTURE DU SWIMRUN

Le 20 septembre dernier, le club ABS /Kick Boxing de Noiseau envoyait sa team Swimrun dans le Jura pour une nouvelle aventure.

Depuis 3 ans, le club s'est lancé dans l'aventure du Swimrun, une toute nouvelle discipline qui allie nage et course à pied en alternance sur des portions différentes. Pas le temps de se changer, la natation se fait avec ses chaussures et la course à pied en combinaison. Tout cela en binôme, ce qui implique un vrai travail en équipe.

L'équipe Swimrun de Noiseau qui comprenait 2 personnes il y a 3 ans a concouru à 6 cette année.

Au programme :
13,5 km de course à pied « *trail* » avec 300m de dénivelé positif et 1,8km de nage répartis dans 3 lacs. L'objectif était de boucler le tout en moins de 2h.

Objectif réussi pour le binôme Guillaume Genet / Manu Pyrit qui finit en 1h58 et qui se place 30ème/64.

Les deux autres binômes se classent respectivement 39 et 48ème.

La saison commence en fanfare pour le club. Malgré la crise sanitaire, il continue à proposer du sport et des aventures à vivre individuellement ou en famille.

Le club propose régulièrement des sorties trail à Fontainebleau (adaptées à tous niveaux) pour préparer les prochaines échéances.

Objectif de l'année :
Organiser une demi-ascension du Mont Blanc (3000m d'altitude). Cette escapade est accessible à tous et le club mettra tout en œuvre pour que chacun et chacune y arrive.

TENNIS

L'été a été prolifique au Tennis Club de Noiseau (TCN).

Après avoir remis en ordre de marche le club avec des mesures sanitaires strictes dès le mois de juin, les courts extérieurs ont été remis à neuf un peu plus de 15 ans après leur construction.

En parallèle, la construction des deux courts de tennis couverts se poursuit normalement, avec malgré tout un léger retard dû à la première période de confinement.

Gros succès lors de la Journée des Associations, avec l'inscription de près de 200 adhérents dès le début du mois de septembre.

Côté compétition, la saison des tournois a pu reprendre, pour le plus grand plaisir de nombreux enfants du club.

Enfin, le championnat adulte en + 35 ans devrait débuter dès novembre (sauf contrordre lié à la crise sanitaire).

TENNIS DE TABLE

Un très bon début de saison.

Le club a ouvert ses portes le 5 septembre lors de la Journée des Associations. Un événement très attendu par tous les adhérents.

De nouvelles mesures sanitaires ont été mises en place : nettoyage des équipements avant chaque séance, accueil des jeunes joueurs dans le strict respect des conditions sanitaires. Un protocole validé par la Mairie a été mis en place.

Le club propose cinq séances d'entraînement par semaine au cours desquelles, jeunes pratiquants et moins jeunes se retrouvent pour partager leur passion et leur plaisir du tennis de table.

Côté compétition, le club a pu constituer une équipe pour le Championnat des jeunes.

ACTUALITÉ ARTS

- *Atelier 10 BIS*
- *Atelier Créativité*
- *Automnale 2020*

DÉCOUVREZ ATELIER 10BIS

Depuis 2012, date de lancement d'Atelier 10 BIS, Véronique NEZAN intervient pour l'Association afin de faire découvrir aux adhérents l'Art de la gravure et de la création.

L'intervenante a conçu cet atelier en privilégiant la diversité et l'expression de soi. Artiste plasticienne, elle propose chaque année une « aventure » artistique selon un programme déterminé.

Véronique organise également une exposition annuelle en juin au Centre Culturel de la Ville de Noiseau, valorise le travail de chacun, organise des sorties culturelles ponctuelles ainsi que des échanges inter-associations pour des projets culturels communs.

L'Association Atelier 10 BIS peut encore accueillir des Noiséennes et des Noiséens désireux de créer dans le domaine de la gravure (une expression à découvrir !) mais aussi d'autres modes de créations à travers de multiples ateliers !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
www.atelier10bis.fr

AUTOMNALE 2020 : UNE EXPOSITION VIRTUELLE

La traditionnelle exposition « Automnale » qui a lieu tous les ans au Centre Culturel de Noiseau a dû être annulée en raison de la situation sanitaire.

L'Atelier Arts de Noiseau s'adapte et propose en remplacement une exposition virtuelle à partir du 16 novembre !

Le lien vers l'expo virtuelle sera communiqué sur le site de la Ville.

Cette année, le thème retenu est «l'eau». L'invité d'honneur est Jean-Paul Ladril, un aquarelliste inspiré tout particulièrement par la Nature (dont quelques-unes de ses créations sont en illustration). Vous pourrez admirer les œuvres d'artistes noiséens bien évidemment, mais aussi celles d'artistes de communes voisines.

Sans oublier les élèves de l'école élémentaire Jean Jaurès qui répondent toujours présents à ce rendez-vous annuel (un grand merci aux enseignants et aux jeunes artistes !).

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BELLE VISITE VIRTUELLE, en attendant de pouvoir fêter

les 20 ans

de l'Automnale l'année prochaine… En chair et en os !

UN GRAND **MERCI** À TOUS LES ARTISTES DE L'ASSOCIATION ATELIER ARTS !

ACTUALITÉ MUSIQUE

- *Conservatoire de musique*
- *Don d'un orgue*

DÉCOUVREZ LA MUSIQUE AVEC LE CONSERVATOIRE DE NOISEAU

Le Conservatoire de Musique a repris ses activités le 21 septembre dernier. Les apprentis musiciens ont été nombreux à venir s'inscrire à la Journée des Associations.

Il n'est pas trop tard pour les rejoindre, il reste des places dans toutes les disciplines !

Les professeurs de violon, violoncelle, piano, flûte, guitare, basse, batterie, djembé et d'éveil seront heureux de vous accueillir pour cette nouvelle année musicale !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
bgudin@gpsea.fr
06 22 11 08 07

Flashez pour découvrir tout le travail des élèves du Conservatoire de Noiseau

GÉNÉREUX DONATEURS

Don d'un orgue au Conservatoire de Musique.

Le jeudi 10 septembre a eu lieu dans le hall de la Mairie la remise d'un orgue au Conservatoire de Musique de Noiseau, en présence de Monsieur le Maire Yvan Femel, de Kevin Sedent (*Conseiller délégué à la Culture*), de Monsieur Gudin (*Directeur du Conservatoire*) et de Monsieur et Madame Trinquier, généreux donateurs de l'instrument à la Ville.

Après un verre de l'amitié, l'orgue a donc rejoint son nouvel emplacement à l'école de musique, pour le plus grand plaisir des professeurs et des élèves qui pourront dorénavant profiter d'un nouvel équipement pour exercer leur talent de musicien.

Souhaitons à notre Conservatoire, malgré la crise sanitaire toujours en cours, une saison pleine de projets et de réussite.

ATELIER CRÉATIVITÉ : COUTURE

Depuis le 28 septembre, une activité supplémentaire est proposée à l'Atelier créativité.

En effet, depuis cette date l'Atelier vous propose de venir apprendre les bases de la couture en réalisant des pochettes, des *tote bags*, des sacs mais aussi tout ce qui peut aider à ranger.

Un module « *pose d'une fermeture éclair* » est également proposé.

CONTACT
Catherine VILMINT
06 68 01 99 64
catherine.vi@free.fr

L'ATELIER VOUS PROPOSE DE VENIR PARTAGER VOTRE CRÉATIVITÉ :

le lundi de 14h à 16h,
le mardi de 9h à 12h et de 19h30 à 21h30,
le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 19h30 à 21h30.

ET SI LE SUCCÈS EST AU RENDEZ-VOUS,
le mardi de 14h à 16h !

Notre cadre de vie

AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE : C'EST FAIT !

Les travaux d'agrandissement du Cimetière sont terminés. Le nouvel espace est désormais clos et sera aménagé au fil du temps.

Des arbres seront très prochainement plantés.

En outre, les sols de l'entrée et de l'allée principale ont été totalement refaits pour assurer un accès plus aisé à l'espace.

PROJET DE PRISON À NOISEAU

DU NOUVEAU ? PAS VRAIMENT !

Le 5 octobre dernier, Monsieur le Maire, accompagné de Maud Petit, Députée de la circonscription, et d'une responsable du Territoire GPSEA (Grand Paris Sud-Est Avenir), ont été reçus au Ministère de la Justice (notamment par le Cabinet de Monsieur Dupond-Moretti, nouveau Garde des Sceaux) afin d'obtenir des informations concernant le projet de l'État de construire une prison à Noiseau.

Le premier élément notable est que l'ensemble du Cabinet du Ministre a changé au départ de Madame Belloubet le 6 juillet dernier, et que le nouveau personnel a découvert le projet à son arrivée, c'est-à-dire globalement cet été.

A ce stade, le projet du Gouvernement est dans une phase « en amont de la phase de pré étude » pour reprendre les propos du Ministère, c'est-à-dire que les études préalables n'ont pas encore été lancées. **Aucune décision n'est donc en mesure d'être prise sur l'implantation d'une telle structure à Noiseau.**

Yvan Femel, Maud Petit et le Territoire, ont réaffirmé leur totale opposition à ce projet et ont argumenté sur tous les points factuels et objectifs qui justifient cette position tranchée : taille de la commune au regard d'un tel établissement, éloignement du Tribunal de Créteil et du commissariat de Police, pas de centre hospitalier à proximité, pas de transport en commun en nombre suffisant, accès par une rue unique saturée matin et soir, consommation d'espaces agricoles et naturels, protection de la biodiversité, proximité du couloir aérien d'Orly…

En outre, l'implantation de cet établissement pénitenciaire mettrait en péril le projet d'agro-quartier porté par la Commune et le Territoire.

Contrairement à l'ancienne Garde des Sceaux et de son Cabinet, les personnes rencontrées par Monsieur le Maire ont assuré que le dossier serait traité en concertation avec les élus locaux, que des informations seraient régulièrement communiquées sur l'état d'avancement du projet, qu'il y ait du nouveau ou pas, que la suite soit favorable ou non pour Noiseau et ses habitants.

Sans être totalement rassurés par la position du Ministère, les informations transmises permettent de conclure, aujourd'hui, que rien n'a véritablement avancé depuis les échanges qui se sont tenus avec Madame Belloubet fin juin 2019.

La décision d'implanter ou non une prison à Noiseau n'a pas encore été prise.

À CE STADE, MONSIEUR LE MAIRE ET L'ENSEMBLE DE SON ÉQUIPE MUNICIPALE, RESTENT DONC MÉFIANTS ET TOTALEMENT MOBILISÉS CONTRE CE PROJET ABSOLUMENT DÉMESURÉ ET SURRÉALISTE POUR UNE VILLE COMME NOISEAU.

ENTRETIEN DE LA COMMUNE : UN TRAVAIL DE TOUS LES JOURS

Depuis l'arrivée de Monsieur Stéphane Boguet-Hénard au poste de Directeur des Services Techniques de la Commune en février 2019, une attention toute particulière est portée par la Municipalité sur l'entretien et l'embellissement de la Ville.

C'est ainsi que du nouveau matériel, plus moderne, plus efficace, a été acquis.

Il permet aux agents des Services Techniques, des interventions plus régulières et plus visibles sur les trottoirs, rues et équipements de la Commune.

En outre, lors du renouvellement du contrat de gestion des espaces verts de la Ville, il a été décidé qu'à partir du 1er janvier 2021 l'entretien des surfaces engazonnées sera désormais du ressort des Services Techniques de la Commune. Seuls la taille des arbres et arbustes, l'entretien du cimetière et du terrain de football du stade Debouzy seront confiés à une entreprise extérieure.

Des travaux d'amélioration un peu partout en Ville.

A la suite du déconfinement du mois de mai, les travaux de modernisation, de sécurisation et d'embellissement de la Ville et de ses bâtiments ont pu reprendre.

Réfection des arrêts de bus (financés par Ile-de-France Mobilités), installation de potelets anti-stationnement autour de l'école élémentaire Jean Jaurès, remplacement du sol souple de la terrasse de la crèche, restauration de jeux, rénovation de trottoirs, campagne de rebouchage des nids de poules…

CONSTRUCTION DE COURTS DE TENNIS COUVERTS

Les travaux de construction des deux courts de tennis couverts sur le stade Grisard qui s'étaient arrêtés durant la première période de confinement ont pu reprendre normalement, impliquant un retard finalement assez faible dans l'avancement du chantier.

La livraison de la structure, totalement terminée, interviendra au cours du printemps prochain.

Finances _ Entreprises

RETOUR SUR UNE ANNÉE TRÈS SPÉCIALE

Le débat d'orientations budgétaires a été présenté en temps opportun le 27 février dernier.

Pour cette année d'élections municipales, le budget primitif devait être voté au plus tard le 30 avril et l'approbation des comptes de gestion et administratif 2019 avant le 30 juin.

La crise sanitaire a bouleversé ce calendrier budgétaire. Ainsi, tous les documents ont finalement été votés et adoptés à huis clos en Conseil Municipal le 2 juillet.

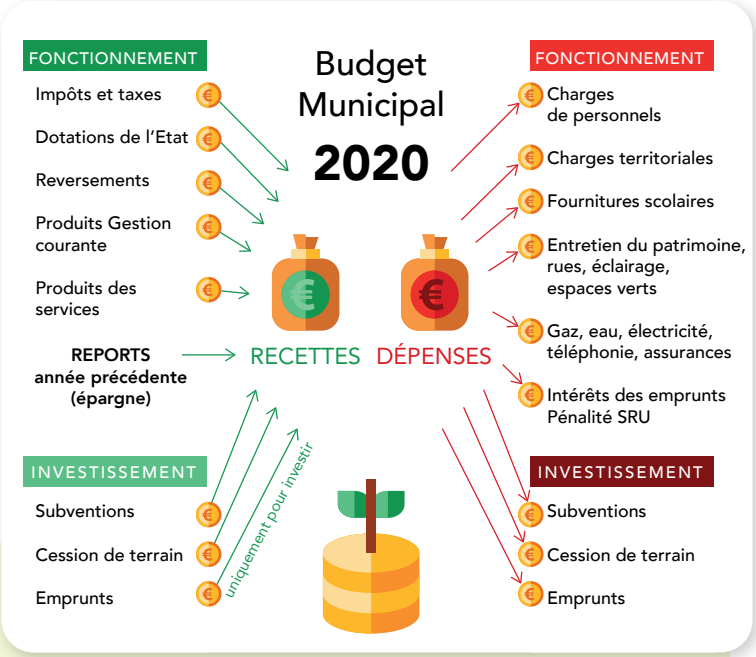

Les points marquants du budget sont :

- la poursuite de la réforme de la taxe d'habitation avec un dégrèvement pour les contribuables selon leurs conditions de revenus dont l'impact pour la Commune n'est pas mesuré actuellement,
- la baisse des dotations de l'État qui continue à grever les finances de la Ville,
- la pénalité pour insuffisance de logements sociaux qui reste à un niveau élevé : 120.530 € pour cette année.

En revanche, la date tardive d'élaboration du budget primitif a permis de prendre en compte, autant que faire se peut, les conséquences de la crise sanitaire, avec tout de même un avenir imprévisible.

Les diminutions des recettes des services ont été importantes concernant, entre autres :

la crèche, le RAM, les subventions CAF, les activités périscolaires et les locations de salles.

Les dépenses de fonctionnement sont en légère hausse de 3,6 %, liées à l'entretien des bâtiments notamment.

Les augmentations importantes des dépenses engendrées par les mesures dictées par la crise sanitaire : produits d'entretien et de désinfection, masques pour la population et le personnel, aménagement des aires d'accueil, matérialisation de sécurité et de distanciation dans les établissements scolaires et accueillant du public.

Dans un souci d'égalité au sein du personnel communal, il a été décidé le maintien de l'ensemble des salaires.

Malgré le contexte sanitaire qui a engendré des baisses importantes de recettes, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales :

Taxe d'habitation = 22,44 %

Taxe sur foncier bâti = 20,40 %

Taxe sur foncier non bâti = 127,92 %

Grâce à une gestion efficace, la dette par habitant reste en dessous de la moyenne des communes de même catégorie.

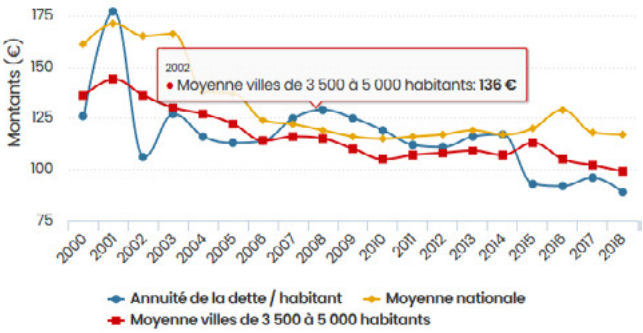

COURBES DE L'ENDETTEMENT

BILAN DE LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

A l'annonce du confinement de la population française le 17 mars dernier, la Municipalité de Noiseau s'est vue dans l'obligation de réorganiser l'ensemble des services proposés à la population. Certains ont dû être repensés, d'autres suspendus.

Parmi les plus impactés, citons ceux qui concernent l'environnement des plus jeunes Noiséens : crèche, restauration, activités périscolaires, centres de loisirs.
Les services proposés à la population (La Poste, accueil Mairie) ont dû être également fermés durant quelques semaines.

Les missions et plannings de l'ensemble des employés municipaux ont été repensés afin de les adapter à la situation : changement d'affectation, télétravail…

Les services administratifs et techniques ont assuré des permanences, le CCAS s'est organisé et a fait appel aux autres agents communaux moins sollicités pour contacter l'ensemble des personnes âgées, isolées ou en état de dépendance, afin de s'assurer du bon état de santé mais également proposer un service de portage des courses de première nécessité.

DISTRIBUTION DE MASQUES À LA POPULATION

Des masques ont été distribués à la population à trois reprises (fournis par notre Territoire GPSEA, le Département et la Commune). Des surblouses confectionnées par la quarantaine de « *cousets et de cousettes* » dans le cadre de l'opération « *Une chemise pour mon infirmière* » lancée par une habitante de Noiseau (Facebook Mini Nourcette) ont été offertes aux infirmières de la Ville, aux ATSEM des écoles et employées de la crèche.

A noter que la Municipalité a participé financièrement à l'achat de tissus pour cette opération.

Dès le début du confinement, et malgré les leviers financiers que certaines communes ont utilisés (licenciement d'agents contractuels, non-paiement des heures non effectuées par les personnels vacataires non annualisés…), **la Municipalité de Noiseau a décidé de maintenir l'ensemble de ses agents et d'assurer la rémunération des personnels vacataires**, afin de ne pas ajouter de complications à certains, pendant cette situation suffisamment complexe.

LES PRINCIPALES INCIDENCES FINANCIÈRES DU CONFINEMENT DE LA POPULATION ONT ÉTÉ :

- **des recettes en moins** (participation CAF, activités périscolaires et extrascolaires, cantine, centres de loisirs, crèche, location de salles…),
- **des dépenses pour l'achat de matériel et produits :** gel hydroalcoolique, gants, visières, masques et accessoires…,
- **des économies sur les consommations** de produits d'entretien courant, d'eau et d'électricité,
- **le maintien des emplois non territoriaux**, rémunérés à hauteur de 90%, sur une moyenne représentative, afin d'atténuer les difficultés des personnes.

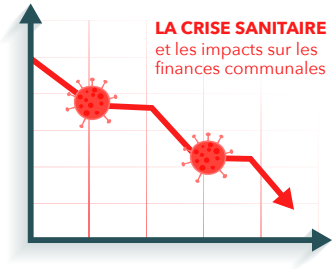

Le bilan brut de ces impacts est négatif de l'ordre de 110.000€.
Noiseau est toujours en attente de « l'aide » de l'État dont les contours sont déjà connus : remboursement des 4 000 masques offerts à la population par la commune à hauteur de 50%. Avec un prix plafond du masque à 2€ ! Ce qui représentera 2 000 € d'aide !

DES INVESTISSEMENTS DANS LES ÉCOLES NOISÉENNES

D'importants investissements ont été consentis aux deux écoles de la Ville.

Du côté de l'école élémentaire Jean Jaurès, la sécurisation de l'établissement a été à l'honneur durant les congés de la Toussaint avec une mise sous alarme de l'établissement ainsi que l'installation d'un portier-vidéo.

Quant à l'école Maternelle Albert Camus, elle se voit équipée d'un « tableau magique » (tableau numérique), outil pédagogique permettant de s'adapter au plus près des besoins des élèves en diversifiant ainsi les supports éducatifs.

UNE PSYCHOPRATICIENNE À NOISEAU

Cécilia MANDARD
Psychopraticienne

Noiseau Mag a rencontré Cécilia MANDARD à l'occasion de son installation à Noiseau en tant que Psychopraticienne.

Noiseau Mag : *Bonjour Cécilia, pouvez-vous nous indiquer à quelle occasion vous intervenez ?*

Cécilia MANDARD : *Bonjour Noiseau Mag', et merci de me donner la possibilité de me présenter.*

Titulaire d'une Licence en Psychologie, d'un Diplôme Universitaire sur les Troubles Alimentaires et un sur les Addictions, j'interviens dans les situations de burn-out, état dépressif, angoisses, manque de confiance en soi, tristesse récurrente et inexpliquée, problématiques addictives, voilà le type de difficultés auxquelles je dois répondre dans mon cabinet. J'interviens quand la personne traverse une période compliquée, cherche du sens à sa vie, a envie d'apprendre à mieux se connaître.

NM : *Et plus précisément comment intervenez-vous ?*

CM : *Je propose des rendez-vous en face à face, au travers d'une approche intégrative. Je m'adapte aux besoins et aux demandes de chaque patient. J'accompagne les enfants (avec les parents), les adolescents ou les adultes. Je cherche à redonner au patient le plein pouvoir sur sa vie, et à libérer son propre potentiel. Je prends également en compte les différents signes du corps.*

NM : *Comment les Noiséens peuvent-ils vous contacter ?*

CM : *Mon cabinet est situé au* ***11 rue Albert Camus à Noiseau et je reçois du lundi au samedi de 8h à 20h,*** *et en visioconférence si besoin.*

PLUS D'INFOS
www.ceciliamandard.fr
PRISE DE RENDEZ-VOUS
au 06 31 34 61 24

CLUB DES ENTREPRENEURS DE NOISEAU

Le Club des Entrepreneurs de Noiseau (CEN), qui compte pas moins d'une cinquantaine de membres - tous professionnels installés sur la Commune - reste plus que jamais actif malgré le contexte. Son Bureau informe au fil des jours les adhérents sur les mesures économiques et sanitaires et sur l'organisation du travail durant la période, et prépare en parallèle l'avenir du Club, avec notamment de nouveaux projets : nouvelle façon de communiquer, d'informer les habitants, création d'interactions, projets de Salons…

L'Assemblée Générale, qui devait se tenir en présence du Préfet du Val-de-Marne le 3 novembre dernier a dû être reportée. Elle sera organisée prochainement, en présentiel ou à distance, afin de permettre l'élection des membres du Conseil d'Administration (CA) et du Bureau.

En attendant, le CA a nommé les nouveaux membres du Bureau :

Présidente : Sandrine DA SILVA

Vice-Présidente : Karine ROUSSEL

Vice-Président : Aymeric DESSAGNE

Trésorière : Sandra VIVIES

Secrétaire : Delphine DIAZ

VOUS ÊTES ENTREPRENEUR à Noiseau, n'hésitez pas à rejoindre le Club !
VOUS RECHERCHEZ UN PROFESSIONNEL ?
Un seul lien : **www.entrepreneurs-noiseau.fr**

ASSOCIATION 100% FÉMININE

Les *Entrepren' Elles*, une histoire de femmes.

« L'aventure a commencé quand j'ai accompagné des femmes qui souhaitaient reprendre leur vie en mains et développer leur activité professionnelle ou démarrer une activité », nous explique Sandrine POULIN, Présidente du nouveau club Entrepren'Elles.

Chez les Entrepren'Elles, chaque femme est une experte dans son domaine et le Club sélectionne une seule professionnelle par métier. 23 métiers sont ainsi représentés.

Le principe de l'Association créée en février 2020, comme l'indique sa Présidente Sandrine Poulin, est de *se serrer les coudes, de se recommander, d'échanger et de partager des expériences.*

© G.Cepparo

CONTACT OU RENSEIGNEMENTS :
www.entreprenelles.fr
ENTREPREN'ELLES

PLUSIEURS CHEFFES D'ENTREPRISES NOISÉENNES, membres du Club des Entrepreneurs de Noiseau font déjà partie de ce groupe.

Sandrine DA SILVA - Esthéticienne

Sandrine GACHET - Avocate

Sophie STONA - Graphiste

Vos Elus au Conseil Municipal

Photographe : Chahinaz Benahmed

Yvan FEMEL
Le Maire

Emmanuel GACHET
1er Adjoint au Maire
Urbanisme
Cadre de vie
Communication
Personnel communal

Marie-Christine DORMOY
2ème Adjointe au Maire
Solidarité et Affaires sociales
Aînés
Petite enfance

Mickaël GENET
3ème Adjoint au Maire
Sécurité
Evénementiel
Cérémonies
Anciens combattants

Caroline DOS SANTOS
4ème Adjointe au Maire
Environnement et
Développement Durable
Agriculture - Jumelage
Logements

Gilbert COQUILLET
5ème Adjoint au Maire
Finances
Marchés public
Patrimoine
Relations avec la population

Karine ROUSSEL
6ème Adjointe au Maire
Affaires scolaires
Restauration

Arnaud SEGANTI
7ème Adjoint au Maire
Sport
Infrastructures sportives
Associations sportives

Jérôme LECLERC
Conseiller Délégué
Entreprises
Artisanat
Commerce

Kevin SEDENT
Conseiller Délégué
Jeunesse
Culture
Associations culturelles

Mylène ESCUDIERE

Cécile LEROUX

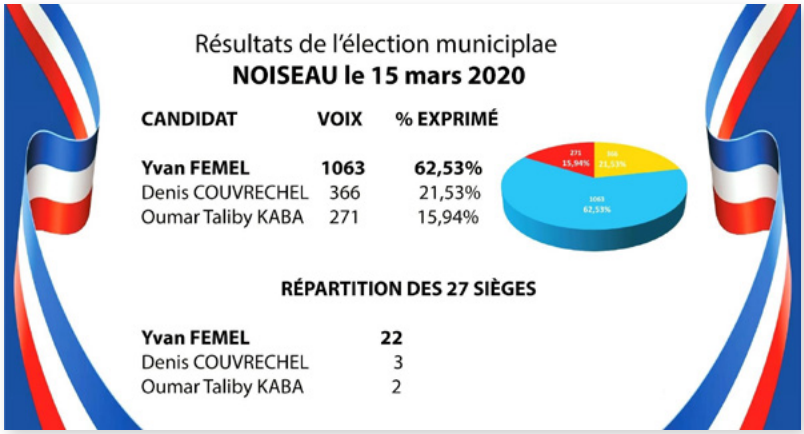

Résultats de l'élection municiplae
NOISEAU le 15 mars 2020

CANDIDAT	VOIX	% EXPRIMÉ
Yvan FEMEL	**1063**	**62,53%**
Denis COUVRECHEL	366	21,53%
Oumar Taliby KABA	271	15,94%

RÉPARTITION DES 27 SIÈGES

Yvan FEMEL	**22**
Denis COUVRECHEL	3
Oumar Taliby KABA	2

Dannie VESIN

Nathalie JACQUIN

Dylan PEDRON

Sandrine PEREIRA

Robin CATHELINEAU

Charlotte ROGUE MAJER

Sébastien GUILLAUME

Ghislaine LE CLECH

Jean-Michel LECORGNE

Monica KIJOWSKI

Avenir de Noiseau

Denis COUVRECHEL

Pauline REFALO

Christian JOUAN

Noiseau Citoyen

Oumar-Taliby KABA

Camillia MAHREZ

Tribunes

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

POUR LA MAJORITÉ MUNICIPALE, UNIS POUR NOISEAU

RESTONS SOUDÉS, SOLIDAIRES ET INVENTIFS !

A l'aube des Fêtes de fin d'année, promises « différentes » par notre Gouvernement, l'heure est au bilan. Et le moins que l'on puisse dire c'est que 2020 fut particulièrement riche et éprouvante.

Je ne reviendrai pas ici en détail sur la crise sanitaire qui frappe notre pays, ni sur la crise économique qui se profile, je voudrais simplement que nous prenions ensemble du recul, et que nous appliquions des gestes simples, des comportements qui amélioreront notre quotidien et nous aideront à passer ces épisodes bien anxiogènes.

Crise sanitaire, crise économique, rupture de la vie sociale, impression (ou réalité pour beaucoup) de ne pas être parti en vacances, actes de barbarie islamistes… autant d'éléments aux conséquences dramatiques pour certains d'entre nous, et qui plongent également les moins touchés dans un sentiment de tristesse, d'asthénie parfois, de nostalgie du passé souvent.

Ne laissons pas pour autant s'installer l'individualisme qui pourrait en découler, restons soudés et solidaires, faisons preuve de civisme et de bon sens. Tous les services de la Commune sont mobilisés, la communication de la Ville s'est significativement renforcée, l'aide et l'assistance aux plus vulnérables s'est organisée, la sécurité s'est développée, soyons les relais de ces actions, contribuons tous à garder notre Commune propre et agréable à vivre, prenons des nouvelles les uns des autres, signalons ce qui doit l'être, nous en ressortirons forcément des sources de satisfaction.

Tirons les enseignements de ces différentes crises, soyons inventifs et organisons le monde d'après… de manière plus humble peut-être, organisons le Noiseau d'après !

Emmanuel Gachet, 1er Adjoint au Maire
Pour la majorité municipale

POUR LE GROUPE D'OPPOSITION L'AVENIR DE NOISEAU

DÉFENDONS LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE !

Chères Noiséennes, chers Noiséens,

Nous profitons du premier Noiseau Mag de ce nouveau mandat pour remercier celles et ceux qui nous ont fait confiance et nous ont apporté leur voix lors du dernier scrutin, Soyez assurés de notre volonté à défendre vos intérêts en proposant une opposition constructive tout au long du mandat.

Malheureusement, depuis le mois de mars, notre commune a été contraint de cesser partiellement voire complètement ses activités associatives en raison de cette crise sanitaire sans précédent. La seconde vague annoncée depuis l'été est bel et bien là. Des jours meilleurs sont à venir, mais pour l'heure, nous devons nous adapter aux évolutions des consignes sanitaires en vigueur. Il en va de notre responsabilité collective.

Ensemble, nous vaincrons et nous surmonterons cette sombre période de notre vie. François GARAGNON a dit « Souviens-toi que derrière les nuages il y a toujours le soleil ».

Nous souhaitons également rendre hommage à Samuel PATY, ce professeur assassiné à la sortie de son collège ainsi qu'aux victimes de l'attentat de la Basilique Notre-Dame à Nice. Nous apportons tout notre soutien aux familles et au corps enseignant. Plus que jamais, nous devons défendre les valeurs de notre République, La Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité sont les fondements de notre société.

La liste L'Avenir De Noiseau
Email : ladncontact@gmail.com

POUR LE GROUPE D'OPPOSITION NOISEAU CITOYEN

MERCI POUR VOS VOTES

Durant cette crise inédite que nous traversons, la covid-19 a créé un climat de peur dans tout le pays. Elle a aussi changé nos manières de vivre, de consommer et de travailler. Nous remercions les efforts de nos compatriotes: Médecins, Personnels soignants, CCAS, Enseignants, Voirie, Personnels des commerces, de la Pharmacie et les volontaires qui ont permis aux habitants de Noiseau d'accéder aux produits et services de première nécessité.

L'équipe de «Noiseau citoyen» s'est associée à l'action municipale de distribution de masques.

Le nouveau conseil municipal est enfin installé.

Forts de nos 16% de voix malgré une très forte abstention et de nos deux élus, nous remercions chaleureusement nos électeurs, nos colistiers et nos soutiens qui ont rendu possible l'existence d'une réelle opposition.

Nous abordons cette nouvelle mandature avec des convictions, de l'énergie et du pragmatisme. Nous voulons que notre ville se transforme, mais sans perdre son âme. Qu'elle se densifie, mais avec raison. Que les citoyens et associations soient mieux informés et puissent ainsi participer aux projets qui bouleversent souvent leur cadre de vie mais aussi leur «safe space».

Noiseau a besoin d'un nouveau souffle, et ce n'est pas avec la seule majorité municipale que nous y parviendrons, mais bien avec l'ensemble des élus afin d'entendre d'autres propositions.

Vous pouvez compter sur notre vigilance pour faire transparaître vos besoins.

«Soyez rassuré- es que toutes vos préoccupations seront discutées, débattues et défendues».

Taliby KABA
Pour Noiseau citoyen

« Accordez aux mots la liberté d'expression »

STANISLAW JERZY LEC
Artiste, écrivain, poète (1909 - 1966)

Etat civil

NAISSANCES
toutes nos félicitations

Evan BOUVIER SIMON	le 28 octobre 2019
Lucas GANDILHON	le 27 novembre 2019
Emma LINGUET MARCHAND	le 10 décembre 2019
Nélia du BOISREVENU BOUACHA	le 12 décembre 2019
Fatima ISHTIAQ	le 21 décembre 2019
Dany DA COSTA	le 22 décembre 2019
Nouh TOUNKARA	le 23 décembre 2019
Jayden SANCHES TAVARES	le 24 décembre 2019
Capucine BATY	le 15 janvier 2020
Mya KREYDER	le 30 janvier 2020
Sandro GAMA	le 12 février 2020
Maia MORENO LANTIGUA	le 14 février 2020
Lara MARQUES FERREIRA	le 19 février 2020
Yasmine MOUJAHED	le 24 février 2020
Julia VASILIJEVIC	le 8 mars 2020
Roxane FREIRE CARVALHO	le 22 avril 2020
Anthony CLERJAUD PAULA	le 11 mai 2020
Lena DOMINGUES	le 31 mai 2020
Matt COËLENBIER CRETIN	le 13 juin 2020
Valentin BONDIVENNE	le 26 juin 2020
Elya TAYLOR	le 09 juillet 2020
Arthur BRUNELIÈRE	le 12 juillet 2020
Maddy DRUBAY NICOLLE	le 30 juillet 2020
Wesley CHERIFI	le 02 août 2020
Alexis NGUYEN	le 11 août 2020
Nina GRÉMY MONFORT	le 12 août 2020
Ylona GARBAA	le 31 août 2020
Loéline BLIN	le 03 septembre 2020
Elyas HAMOUCHE	le 03 septembre 2020
Noé MOINEAU	le 05 septembre 2020
Fanny KARM	le 06 septembre 2020
Eve MAÏO	le 18 septembre 2020

DÉCÈS
toutes nos condoléances

Georgette GOHÉ	le 25 octobre 2019
Robert MÉRY	le 14 novembre 2019
Sarwar GHULAM	le 12 décembre 2019
Irène VENTRE Veuve JEQUIER	le 19 décembre 2019
Jean-Luc BRATKO	le 7 janvier 2020
Manuel DE SAO JOSE PEDRO	le 11 janvier 2020
Ajshe HOXHA Veuve ZYBERAJ	le 26 janvier 2020
Marguerite DELPLACE	le 29 janvier 2020
Lucienne GISQUET Epouse DESMOUSSEAUX	le 20 mars 2020
Paule COMBRET Veuve PESCHAUD	le 9 avril 2020
Ginette GUÉNEAU Veuve LAURENT	le 11 avril 2020
Jean SEET	le 14 avril 2020
Louis NEZAN	le 20 avril 2020
Jacqueline SADOUL Veuve BORIES	le 11 mai 2020
Pierrette LE HIR Veuve DAUMONT	le 28 mai 2020
Simone HUMBERT Veuve MEIGNIEN	le 24 juillet 2020
René BRAURE	le 27 juillet 2020
Louise SAINDRENAN Veuve FOUBERT	le 15 août 2020
Anne-Marie NESTER Epouse COCHIN	le 13 septembre 2020

MARIAGES
tous nos voeux de bonheur

Mayra SANTOS OLIVEIRA & Daniel DA COSTA	le 23 novembre 2019
Eveline SUKAMPO & Jean-François GOUJON	le 14 février 2020
Marie-Hélène SIROP & Sémir SALMAN	le 04 juillet 2020
Cynthia BARRÈS & Kévin MULLER	le 06 août 2020
Audrey PRIGENT & Martin BONDIVENNE	le 05 septembre 2020
Fabienne CANVA & Yann FOUQUET BENEDICTUS	le 12 septembre 2020
Marie-Hélène HOCHARD & Christian LERAÎTRE	le 12 septembre 2020
Yen-Ning LIAO & Julio PIMENTEL FIGUEIRA	le 19 septembre 2020
Kethellen ALVES LAUTENSCHLAGER & Mohammed BENMASSÂOUD	le 10 octobre 2020

NOISEAU EN PHOTOS

VU PAR LES NOISÉENS

Ciel en feu - Cécile ©

Arc-en-ciel - Cécile ©

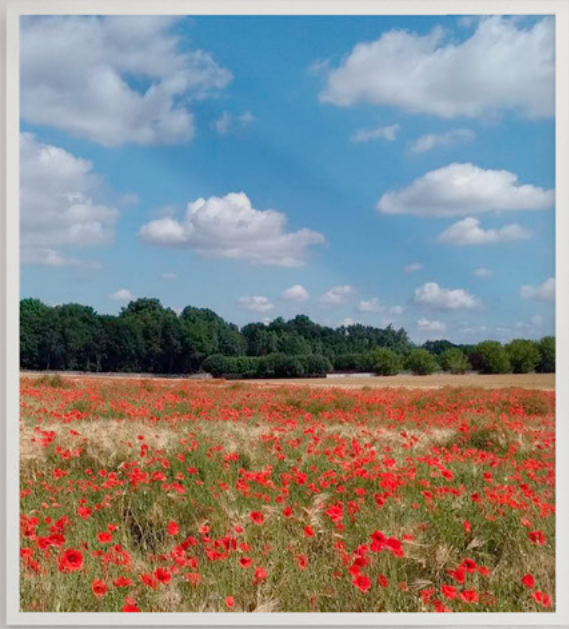

Les champs de coquelicots - Sophie ©

Les oies sauvages - StEffHaNe ©

VOUS AUSSI, ENVOYEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE NOISEAU

en message privé sur le Facebook de la Ville de Noiseau ou par email à facebook@noiseau.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

NOISEAU MAG N°18 – NOVEMBRE 2020
Bulletin Officiel Municipal de la Ville de Noiseau (94)
Directeur de la Publication : Yvan FEMEL (Maire)
Chargée de Communication : Eva BESSIERE (Cabinet du Maire)
Elu en charge de la Communication : Emmanuel GACHET (1er Adjoint)
Conception Graphique : 1N'oiseau à Paris
Imprimerie : Passion Graphic – 77680 Roissy-en-Brie
Photographies : Service Communication - Freepik ©

MAIRIE DE NOISEAU
2 rue Pierre Viénot à Noiseau - Tél : 01 56 74 15 70
Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 17h30
Du Mardi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h30
www.noiseau.fr